

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix de l'Abonnement
 Édition quotidienne, par an..... \$3.00
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.15
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.04
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 25 JUILLET 1882.

LE MOULIN ROUGE

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

(Suite.)

—Voyez-vous, les gredins!... cria Sauvageon en grinçant les dents et en serrant les poings, si je suis de ce monde à l'heure qu'il est, ce n'est pas leur faute! quelle chasse enragée ils m'appuyaient! il me semble encore sentir les pointes de leurs fourches chatouiller mes reins, et quelles fourches, monsieur!... si je n'avais pris le parti de piquer une tête dans la Seine, j'étais embroché comme un lapin!... mais c'est égal, foi de Sauvageon, ils me revaudront cela quelque jour.

—Ne pouvant vous arrêter, reprit Lascars, l'un d'eux a fait feu sur vous, n'est-ce pas?
 —Oui, monsieur, sans plus de façon qu'un chasseur sur une perdrix ou sur un lièvre...

—Vous a-t-il manqué?...
 Sauvageon fit un haut le corps.
 —Ah! que non pas! répliqua-t-il avec véhémence, il ne m'a point manqué le brigand!...

—Où vous a-t-il atteint?...
 Sauvageon prit un air embarrassé et pudibond.
 —Où peut-on atteindre un homme qui nage, quand ce n'est pas la tête?... Je le demande à monsieur... murmura-t-il en baissant les yeux et en pinçant les lèvres...

—Comment, mon pauvre garçon, s'écria Lascars, saisi malgré lui d'une violente envie de rire. Vous avez eu cette mauvaise chance!...
 —Hélas! monsieur, répliqua Sauvageon en soupirant, il se passera bien du temps avant que je puisse m'asseoir...

—Ceci, reprit le baron, m'explique moins que jamais à quel propos ces brutes ont répandu le bruit de votre mort et prétendu que le coup de feu vous avait tué roide...
 —Mais moi je me l'explique très-bien. Monsieur veut-il que je lui raconte de quelle façon l'événement est arrivé?

—Oui, sans doute, je le veux...
 —Eh bien, voici la chose en deux mots... Tout en me sauvant, je n'avais vu que les fourches, je ne pensais pas au fusil, et après avoir plongé et fait un bon bout de chemin entre deux eaux, je venais de repaître pour respirer et je nageais de toutes mes forces, quand j'entendis le bruit de la poudre... en même temps je sentis que le gredin avait visé juste!... Heureusement c'était du petit plomb... sans cela, bonsoir la compagnie! pas plus de Sauvageon que sur ma main!... je compris tout de suite que la blessure n'était pas mortelle, mais j'éprouvai une douleur atroce et je me mis à gigoter en battant l'eau, ni plus ni moins qu'un homme qui se soie... Pendant que je gigotais ainsi, une idée me traversa la cervelle... Je me dis que le damné fusil qui venait de m'accommoder si mal pouvait être à deux coups, qu'une seconde décharge m'achèverait infailliblement, et que le seul moyen de courir une chance de l'éviter, était de faire le mort tout de suite, en conséquence je ne bougeai ni pied ni patte, je me raidis comme un trépassé, je me laissai couler à fond et je nageai très-longtemps entre deux eaux avant de me hasarder à montrer seulement le bout de mon nez...

—Quand je reparus, j'étais assez loin pour que la lumière des fallots n'arrivât plus jusqu'à moi... les ténèbres m'enveloppaient et me protégeaient, et je voyais sur la berge, à cent brasses de distance, mes trois gredins de pay-

sans qui faisaient de grands gestes et qui semblaient tenir conseil...

Je n'avais plus rien à craindre d'eux, mais je m'affaiblissais beaucoup... chaque grain de plomb avait fait son trou et mon sang coulait par une multitude de petites fontaines que l'eau rendait encore plus actives...

Il n'était que temps de gagner l'autre rive! il ne fallait même pas perdre une minute, sous peine de me noyer pour tout de bon!... Je mis donc le cap sur ce vieux saule vermoulu que monsieur connaissait et auprès duquel on prend tant de perches à l'épervier... je nageai de mon mieux, j'atteignis le bord, et clopin-clopan, gémissant et jurant, je pris le chemin de la maison, où j'arrivai non sans beaucoup de peine, et où me voic, fort mal accommodé, plus criblé qu'une écumoire, et ne sachant dans quelle position me mettre pour y trouver un peu de repos...

Telle est mon histoire, monsieur... Elle n'est pas gaie, mais elle n'est pas longue, et n'a d'ailleurs rien qui métonne, car depuis que je suis au monde j'ai toujours été le dindon de toutes les farces! maintenant, monsieur veut-il me dire s'il a réussi et si, de son côté, il est plus satisfait que je n'ai lieu de l'être du mien.

—Mes affaires vont à merveille, mon pauvre Sauvageon, répondit Lascars, je suis admis dans la maison de la petite fille, tout marche sur des roulettes ainsi que vous l'aviez prévu, et votre idée était excellente...

XXXV.

Pendant tout le reste de la nuit, Sauvageon, en proie à des douleurs qui, pour être grotesques, n'en étaient pas moins cruelles, se tordit en gémissant sur le matelas qui lui servait de lit. Une fièvre violente s'emparait de lui; les grains de plomb restés dans les chairs, quoiqu'ils n'eussent pénétré qu'à une très-faible profondeur, menaçaient d'amener une inflammation générale. Bref, la situation devenait grave, et se compliquait encore par l'impossibilité de recourir à l'aide d'un médecin, les blessures de Sauvageon étant de nature à le dénoncer à l'instant même comme l'auteur du guet-apens de la veille au soir.

Lascars se trouva donc dans l'absolue nécessité de venir de sa personne en aide à son valet; il possédait quelques notions très-superficielles de chirurgie, comme tous les gentilshommes, exposés à des accidents de chasse, et il vint à bout sans trop de peine d'extirper avec la pointe d'un stylet les grains de plomb fourvoyés.

A la suite de cette petite opération, Sauvageon éprouva un soulagement immédiat, avant-coureur d'une guérison prochaine. Il s'assoupit sur le champ et dormit pendant vingt-quatre heures sans interruption.

Le soir venu, Lascars se garda bien d'interrompre ce sommeil réparateur; il monta dans son bateau et traversa la Seine pour se rendre à la maisonnette du Bas-Prunet.

Aussitôt qu'il en eut franchi le seuil, il reconnut à des signes certains qu'il était attendu et que les deux femmes avaient fait des frais pour le recevoir, frais bien modestes, mais touchants par cela même.

En voyant Lascars, Pauline rougit légèrement, mais elle ne manifesta aucun embarras, elle fit deux pas au-devant du gentilhomme, et lui tendant la main d'une façon adorablement familière, elle lui dit:

—Nous avons bien pensé à vous aujourd'hui, mon frère, et nous avons prié Dieu à votre intention avec tant de ferveur qu'il doit nous exaucer et vous rendre heureux...

Lascars, après s'être informé, d'un air de grande déférence, des nouvelles de madame Audouin, dont il voulait se faire une alliée à l'insu de la bonne dame elle-même, et qui se sentit vivement touchée de ce témoignage d'intérêt, demanda à Pauline:

—N'allez-vous pas vous préparer, ma chère sœur, pour votre promenade de chaque soir?...

La jeune fille secoua la tête avec un sourire triste et résigné.

—Oh! c'est bien fini... répondit-elle, maintenant nous ne nous promènerons plus...

—Eh quoi, s'écria Lascars, plus jamais?...
 —Jamais, du moins hors de notre jardin, qui n'est pas grand, mais dont nous saurons nous contenter...

—Et, me permettez-vous de vous demander la cause de cette résolution si soudaine?...

—Cette cause, la voici: Déjà nous ne sortions point en plein jour, parce que nous aimions la solitude et que nous craignons plus que tout au monde d'attirer l'attention sur nous!... Ai-je besoin de vous apprendre pourquoi nous ne sortirions plus le soir? la terrible aventure d'hier nous a trop cruellement prouvé quelle imprudence commettent deux femmes en affrontant sur une grande route les ténèbres et les mauvaises rencontres... Pour ma part, je l'avoue franchement, rien que la pensée de faire cent pas au dehors, après la nuit tombée, me glace jusqu'à la moelle des os.

—Je comprendrais à merveille cette terreur et cette prudence, répliqua Lascars, si vous deviez sortir seule avec madame Audouin, et par conséquent vous exposer à quelque nouveau danger... mais il n'en est point ainsi...

—Que voulez-vous dire? demanda Pauline sans aucune arrière-pensée.
 —Je veux dire que vous avez désormais à vos ordres le bras dévoué d'un gentilhomme... un bras qui vous défendra déjà, et qui saura vous défendre encore...

—Le vôtre?... s'écria la jeune fille en devenant pourpre.

—J'espère, ma chère sœur, que vous ne me faites point l'injure d'en douter!... répondit Lascars, en donnant à sa voix des inflexions tout à la fois tendres et respectueuses...

En ce moment madame Audouin jugea convenable d'intervenir.

—Certes, monsieur le baron, dit-elle, s'il est quelqu'un au monde qui ne puisse révoquer en doute votre courage et votre générosité, ce quelqu'un, c'est nous!... Nous ne doutons pas davantage de votre courtoisie infatigable. Vous êtes Français, vous êtes gentilhomme, à ce double titre vous considérez comme un devoir de vous faire le chevalier de deux pauvres femmes isolées et sans protecteur... Cela est beau, monsieur le baron... cela est noble... cela est digne du nom et du titre que vous portez. Mais nous saurons unir la discrétion à la reconnaissance; nous n'abuserons point d'une galanterie qui vous honore, et que nous apprécions, je vous le jure, autant qu'elle mérite de l'être...

Ayant ainsi parlé, madame Audouin fit la révérence et se rengorgea, très-contente d'elle-même et enchantée du petit discours un peu prétentieux qu'elle venait de débiter avec un choix d'intonations qui ne pouvait manquer d'en doubler l'effet.

—Que le diable emporte la vieille folle et son éloquence!... pensa Lascars fort contrarié de cette résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Est-ce qu'elle se figure, par hasard, que mes frais de galanterie, comme elle le dit, sont à son adresse?... Elle en est, ma foi, bien capable!...

Puis il reprit tout haut, d'un ton de franchise et d'enjouement:

—En vérité, chère madame Audouin, vous me faites un honneur que je suis loin de mériter, et vous m'attribuez des mérites qu'il faut absolument que je décline... Au lieu et place de cette courtoisie chevaleresque qu'il vous semble voir en moi, je constate un égoïsme bien naturel, et ce qui, de votre part, vous semble discrétion, n'est au fond que cruauté pure...

(A continuer.)

AVIS aux MARCHANDS

Pipes de Bruyere,
 ET
D'Écume de Mer
 DE TOUTS GENRES.
TABAC AFUMER.
 EN GROS.



Cigares et Cigarettes
 DE TOUTES QUALITÉS.
 Porte-Cigares, Sacs à Tabac, etc.
Tabac à Priser
 EN GROS.

Nouveaux Articles de Printemps!

Nous désirons informer d'une manière toute spéciale, les marchands de détail de la ville et de la campagne, qu'ils peuvent faire aujourd'hui un choix parfaitement satisfaisant des articles propres à leur commerce, en venant visiter l'assortiment sans rival que chaque jour nous rendons plus complet.
 Les ordres qui nous sont adressés de n'importe quelle partie du pays sont remplis avec exactitude et célérité.

B. HOUDE & Cie.,

Marchands de Gros de Tabac, Cigares, Pipes, etc., etc., etc.
328, Rue et faubourg St. Jean, Québec.
 MANUFACTURE: Coin des rues Richelieu et Sainte Claire.

AVIS

COMPAGNIES INCORPORÉES.

Toute compagnie incorporée faisant quelque entreprise, commerce ou affaires, dans la province de Québec, est requise de présenter au prénotaire de la Cour Supérieure, et au registraire, une Déclaration établissant le nom sous lequel elle est incorporée, la date de son incorporation et où est situé son bureau principal d'affaires dans la Province.
 Toute compagnie qui négligera de faire une telle déclaration, le ou avant le 26e jour de juillet courant, se verra passible de la pénalité imposée par l'acte 45 Vict., chap. 47.

J. WURTELE, Trésorier, P. Q.

Département du Trésor, Québec, 4 juillet 1882. 8 juillet 1882.

Avis aux Entrepreneurs.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'à MERCREDI, le 16 AOUT prochain, inclusivement, pour l'érection d'un nouveau Palais Législatif à Québec.

Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, tous les jours, à compter du 18 JUILLET prochain de 10 heures a.m. à 4 heures p.m.

Les soumissions devront être endossées: "Soumission pour Palais Législatif."
 Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 14 juin 1882.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit. 14 juin 1882—27 juin

AVIS.

Chemin de fer Intercolonial.

Jusqu'à nouvel avis, pour l'avantage des gens d'affaires de Québec qui désirent passer leur dimanche aux eaux sans déranger leurs heures ordinaires de bureau, un train d'excursion partira de la Pointe Lévis tous les samedis à 1.20 p.m. pour Cacouna, et les lundis laissera Cacouna à 6 heures a.m. pour arriver à la Pointe-Lévis à 9.45 heures a.m.

Des billets de retour de première classe seront donnés à Québec et à la Pointe-Lévis pour toutes les stations entre Québec et Cacouna, à moitié prix.

D. POTTINGER, Surintendant général. Québec, 12 juillet 1882.

MAISON A LOUER

A l'Isle aux Coudres.

Une excellente maison de campagne, à l'Isle aux Coudres, comprenant une grande salle, un salon, et cinq chambres à coucher. On y trouvera aussi tout le confort désirable, chevaux, voitures, etc., etc.

A des conditions très libérales. S'adresser à THADÉE DEMEULES, Propriétaire, Isle aux Coudres.

27 juin 1882.



AVIS

Aux Secrétares-Trésoriers de Municipalités dans la province de Québec.

Les secrétaires-trésoriers de corporations municipales, dans la province de Québec, devront porter leur attention sur les sections 1, 2 et 9 de l'acte 45 Vict. chap. 22, intitulé: "Un acte pour imposer certaines taxes directes sur certaines corporations commerciales," et qui est venu en force, le 27 mai 1882.

1. Afin de pourvoir aux besoins du service public de cette province, toute banque faisant des affaires de banque dans cette province, toute compagnie d'assurance acceptant des risques et faisant des affaires d'assurance dans cette province, toute compagnie incorporée faisant quelque entreprise, commerce ou affaires dans cette province, toute compagnie incorporée de prêt faisant des prêts dans cette province, toute compagnie incorporée de navigation exploitant une ligne régulière de paquebots, de bateaux à vapeur ou autres navires dans les eaux de cette province, toute compagnie de télégraphe exploitant une ligne ou partie d'une ligne de télégraphe dans cette province, toute compagnie de téléphone exploitant une ligne de téléphone en cette province, toute compagnie de chemin de fer urbain ou de tramway exploitant une ligne de chemin de fer ou tramway dans cette province, et toute compagnie de chemin de fer exploitant un chemin de fer ou partie d'un chemin de fer dans cette province, paiera annuellement les diverses taxes mentionnées et spécifiées dans la section trois de cet acte, lesdites taxes sont, par le présent acte, imposées sur chacune de ces corporations commerciales respectivement.

2. Le mot: "banque," comprend les banques d'épargne; l'expression: "compagnie d'assurance," comprend les compagnies d'assurance sur la vie, contre le feu, contre les risques de la navigation sur les eaux intérieures et la mer, de garantie et contre les accidents, mais ne comprend pas les compagnies d'assurance mutuelle organisées en vertu des lois de cette province; l'expression: "compagnie incorporée de prêt," comprend les sociétés de construction; et l'expression: "compagnie incorporée," ne comprend pas les compagnies qui publient des papiers-nouvelles ou des recueils périodiques.

3. Les greffiers ou les secrétaires-trésoriers de chaque corporation municipale, feront un rapport, le ou vers le premier jour de juin de chaque année, indiquant les noms de toutes les corporations commerciales de la nature de celles qui sont mentionnées dans cet acte, établies ou faisant affaires dans leurs municipalités respectives, spécifiant le nombre des bureaux, places d'affaires, manufactures ou ateliers, de chaque telle corporation; et à défaut de ce faire les dits greffiers ou secrétaires-trésoriers, seront respectivement passibles d'une amende de vingt-cinq piastres, ou d'un emprisonnement de vingt-cinq jours à défaut de paiement.

Les secrétaires-trésoriers sont par la présente notifiés que des instructions seront données de poursuivre ceux qui pourront être en défaut, le premier jour de septembre prochain, en conformité de la section mentionnée plus haut.

J. WURTELE, Trésorier, P. Q.

Département du Trésor, Québec, 4 juillet 1882. 10 juillet 1882.

The Noon Gun Polka

50 cents

ANNONCES NOUVELLES.

Vente à l'encan d'une succession—G. R. Grenier & Cie.
Chambres meublées à louer.
Vente par le Shérif du district de Saguenay—P. H. Cimon.
Excursion au lac St. Joseph—J. G. Scott.
Cour de Circuit—J. A. Tapin.
Le grand encan mensuel de Meubles élégants—Oct. Lemieux & Cie.
Plules de Noix Longues Composées—W. Brunet
Marchands-Quincalliers—L. N. Bertrand & Frère.
Chemin de fer du Grand-Tronc—Joseph Hickson
Nouveauté parisienne—Librairie Contemporaine.
Avis—D. Pottinger.
Vêtements d'été—Glover, Fry & Cie.
Avis—J. Wurtele.
Avis aux Compagnies incorporées—J. Wurtele.
Grande vente à l'encan des lots à bâtir—Oct. Lemieux & Cie.
Ligne Allan—Allans, Rae & Co., Agents.
Dissolution—Fyfe & Leitch.

QUEBEC,

MARDI, 25 JUILLET 1882.

LE SCRUTIN.

L'homme n'est pas parfait, et s'il l'était, le scrutin s'en ressentirait.

Quelques journaux voudraient le voir aboli. Pourquoi? Parce qu'il n'est pas parfait, et parce que l'ancien mode de voter de vive voix, était plus noble.

Pas parfait, c'est entendu, nous en convenons. Mais, il nous semble après tout qu'en l'adoptant nous avons fait un grand progrès sur la manière de voter. Le scrutin protège tous les électeurs du premier au dernier, contre les indiscretions, les influences malsaines et tyranniques. Il oblige le plus ignorant à se mettre en état de faire connaissance avec le bulletin.

Que la fraude parfois se glisse dans la pratique, c'est vrai, mais cela nous forcera à chercher les moyens de la décontenancer et par conséquent de perfectionner le système.

D'ailleurs, s'il se produit des abus, ne peut-on pas plus souvent accuser l'officier-rapporteur et ses députés, que le scrutin lui-même? Les représentants des candidats, qui doivent être ferrés sur la loi électorale, exercent-ils aussi toute la vigilance nécessaire?

Durant les dernières élections générales du 20 juin, il est arrivé que des députés-officiers-rapporteurs n'ont pas signé de leurs initiales nombre de bulletins.

Est-ce ignorance ou préméditation? Quoiqu'il en soit, c'est une lacune dont l'auteur devrait être punissable. S'il y avait à la clef une amende de quelques centaines de piastres pour toute infraction de ce genre, il est fort possible que les gens préposés à un bureau de votation oublieraient bien rarement de se conformer aux formalités de la loi. Voyons.

Nous disions que les abus même serviraient à rendre le scrutin plus parfait en amendant la loi.

On exige du député officier-rapporteur qu'il mette ses initiales sur le dos du bulletin, dans le but d'identifier celui-ci. On suggère aujourd'hui que le député officier-rapporteur ne soit pas obligé d'apposer ses initiales sur le dos du bulletin, mais que le gouvernement fournisse à l'officier-rapporteur des bulletins tous paraphés d'avance. Le député officier-rapporteur n'aurait d'autre mouvement à faire que de présenter un bulletin à l'électeur, de le reprendre au retour de celui-ci et de le mettre dans la boîte.

Le bulletin pourrait être de prime abord marqué du sceau officiel de l'officier-rapporteur, sceau qui serait fourni à cet officier par le greffier de la Couronne en chancellerie.

Voilà des suggestions qui pourraient être prises en considération, et nous sommes convaincus que nos législa-

teurs ne demandent pas mieux que de recevoir tant et plus de suggestions d'amendements pratiques.

Le scrutin est un système qu'il faudra polir et repolir et vingt fois remettre sur le métier.

Mais quant à l'abolir sous prétexte que l'ancien mode de votation est plus noble, il ne faudrait pas y penser. C'est là une sentimentalité puérile; au point de vue de l'esthétique, Oscar Wild en soupierait d'aise; mais lorsqu'il s'agit de faire de bonnes lois, lâchons un peu l'esthétique et la sentimentalité.

LA VOTATION DANS ONTARIO.

Sous ce titre nous lisons dans la Minerve:

On est porté à croire dans certains quartiers que la victoire du gouvernement dans Ontario est due à la nouvelle division électorale. C'est une erreur, l'ensemble des votes donne une majorité conservatrice considérable, plus considérable même que celle de 1878. A cette dernière date, les partis se sont divisés comme suit:

Table with 2 columns: Suffrages conservateurs, libéraux, Majorités conservatrices. Values: 125,914, 116,579, 9,367, 137,359, 122,116, 15,243.

Nous enregistrons ces chiffres avec plaisir, car ils nous font voir que le bon sens du peuple dans cette province, a résisté aux appels au fanatisme que n'ont cessé de faire entendre le Globe et sa séquelle.

INFORMATIONS.

—Une dépêche d'Ottawa, dit la Minerve, nous apprend que M. E. Cimon, M.P., vient d'être nommé juge pour le district de Gaspé.

—Les Acadiens font de grands préparatifs pour leur fête patronale, le 15 août prochain.

—M. John Lespérance, écrivain de talent, rédacteur de plusieurs journaux outre-mer, le Canadian Illustrated News, vient d'être nommé agent d'émigration à Montréal, en remplacement de M. Ibbotson, décédé.

AFFAIRES MUNICIPALES.

Nous accusons réception du rapport du trésorier de la cité pour l'année 1880-81. Vous avez bien lu, lecteurs: 1880-81; mais tout arriéré que soit ce rapport, nous croirions être injuste envers l'homme qui administre avant tant de zèle depuis quelques années les finances de notre ville, si nous n'en reproduisions pas les points les plus saillants. D'ailleurs, le public en retirera toujours quelque chose.

L'entrée en matière de M. Lafrance est concise, et surtout précise. S'adressant à Son Honneur le maire et à MM. les échevins et conseillers de la cité de Québec, il leur dit:

«Ce n'est pas sans répugnance que je vous soumetts, en juillet 1882, le rapport de la position financière de la cité pour l'année fiscale finissant le 30 avril 1881. Ce rapport eût dû paraître il y a au moins huit ou neuf mois. Mais comme il n'est réellement que la copie plus ou moins détaillée des livres de la Corporation—comme j'ai déjà eu l'honneur de le faire remarquer à Son Honneur le maire en novembre dernier dans une correspondance qui a été soumise au Conseil—it est évident qu'il ne peut être publié que lorsque les livres ont été complétés, examinés et déclarés corrects. Or les livres de la Corporation sont toujours pour le moins 5 ou 6 mois en arriéré. Cet état de choses devrait cesser. Si le Conseil ne veut pas ou ne peut pas faire tenir ces livres régulièrement, je considère comme peu utile pour le public et nuisible à la Corporation, la publication d'un semblable rapport, dont les renseignements fournis, sont vieux, sans actualité et sans intérêt.»

Nous avons indiqué nous-même il y a quelques mois, avec plus de précision encore, les causes, ou plutôt la cause (car il n'y en a qu'une absolument) du retard considérable apporté à la publication de ce rapport. Nous n'avons à ajouter aujourd'hui, que nous espérons que le nouveau Conseil municipal, qui a sans doute été mis au

courant, verra à ce que tel retard ne se reproduise plus.

M. Lafrance insiste de nouveau, dans un court paragraphe, sur la conversion de la dette de la cité, comme étant le seul moyen d'équilibrer nos revenus et nos dépenses. On sait qu'il est le père d'un projet qu'il exposa au Conseil à ce sujet en septembre dernier, dans un long rapport que nous avons publié dans le temps et qui lui valut les plus chaudes félicitations. Espérons que ce projet, tel qu'il fut exposé alors, ou amendé, sera mis à exécution par la nouvelle administration municipale, dans l'intérêt des contribuables en général.

Ceci posé, donnons maintenant quelques chiffres.

Voici comment se répartissait la dette de la cité, le 30 avril 1881:

Table with 2 columns: Débentures, Fonds d'emprunt municipal, Diverses personnes, avancé pour Aqueduc, Divers comptes, soit. Values: \$3,668,106 67, 50,000 00, 1,197 57, 2,701 76, \$3,722,000 00.

A ce montant l'on doit ajouter:

Table with 2 columns: Rentes de terrains, Le Chemin de fer du Nord, débentures émises. Values: 20,000 00, 400,000 00, \$4,142,000 00.

Voici maintenant quelles étaient les ressources de la cité, à la même date: Argent, en mains et en Banque \$ 178,914 10; Fonds d'amortissement, parts de Banque, au pair, 241,300 00; Arrangés, montant collectable, avec le temps, 60,000 00; Aqueduc, et autres propriétés de la Corporation, 3,543,628 00; Vente du Palais, balance due par le gouvernement local, 16,692 50; \$4,040,529 60.

plus ce que l'on recouvrera des \$200,000 dues par le baron Grant et du déficit de l'ex-trésorier.

Le chiffre des appropriations a été, en 1880-81, de \$384,037 53 et il a été dépensé, 413,052 59.

Voici la valeur de la propriété exempte de taxes dans la cité.

Table with 2 columns: Institutions catholiques, Institutions protestantes, Gouvernement fédéral, Gouvernement local. Values: \$1,821,500, 344,000, 2,051,000, 1,149,000.

La valeur de la propriété cotisée est de \$5,365,500; est de \$15,848,564; \$21,214,064.

En ajoutant la valeur de la propriété de la Corporation, 6,000,000.

On obtient un total de \$24,757,687.

Recettes de l'année 1880-81, \$396,370 29; Dépenses de la même année, 441,747 69.

Déficit réel, \$45,377 40.

L'entretien de la police a coûté \$20,235 62, et celui du département du feu \$14,719 91.

Nous ne pouvons terminer sans exprimer l'espoir qu'on fera toute la diligence possible avec le rapport de 1881-82. Les contribuables ont le droit d'exiger qu'on ne les traite pas aussi cavalièrement, et qu'on les tienne plus au courant de la situation financière de la ville.

LA GUERRE EN EGYPTE.

Constantinople, 24.—Il y a lieu de croire qu'Arabi a envoyé une espèce d'Ultimatum au Sultan, déclarant que son but était de sauver l'Islam du joug des infidèles, et lui donnant avis que si la Porte envoyait des troupes pour coopérer avec les infidèles il combattrait les troupes turques et proclamera le chérif de la Mecque, Calife. On pense ici qu'Arabi a menacé de déposer la maison d'Osman et de proclamer Jerad chef à sa place.

On considère comme certain qu'Arabi détruira le Caire, à moins qu'il ne soit défait ou fait prisonnier. En réponse à la proclamation du Khédive Arabi a nommé lui-même un ministre au Caire.

Londres, 24.—Un correspondant d'Alexandrie donne le compte-rendu suivant du mouvement du général Allison dans la direction des retranchements d'Arabi:—Une compagnie d'ingénieurs partit d'abord avec du fulmicoton et des appareils à miner dans le but de faire sauter le chemin et l'Isthme entre le centre de l'armée d'Arabi et Alexandrie, ce qui devait l'empêcher de nous attaquer autrement que par la porte de Rosette, où nous étions en forces. Six compagnies d'infanterie, 25 soldats d'infanterie à cheval et une compagnie de carabiniers les suivirent. Aussitôt que nous eûmes commencé à riposter au feu ennemi, les Arabes se mirent à l'abri. Après que les ingénieurs eurent travaillé pendant une heure, nous reçûmes le signal que la

mine était suffisamment creusée; puis il s'éleva une immense colonne de fumée, suivie d'une effroyable détonation.

L'Isthme se trouva divisé, les rails furent enlevés, et la besogne était terminée. Les troupes retournèrent à Alexandrie. Plus tard Arabi s'avança vers les aqueducs d'Alexandrie, qui se trouvent tout près de nos lignes; il nous fit savoir qu'il avait l'intention de faire sauter les aqueducs, mais il changea d'idée et se retira. Ses hommes saccagèrent une partie de Ramleh pendant leur retraite. Nous n'avons pas perdu un seul homme durant l'escarmouche. On ignore les pertes de l'ennemi. Des clairiers rapportent qu'Arabi a trois lignes de retranchements, et qu'il a en sa possession une forte artillerie.

La question de l'intervention turque est pratiquement résolue par le fait qu'on ne peut envoyer une expédition en Egypte sans retirer les troupes des provinces éloignées, et même réduire la garnison de Constantinople.

Cork, 24.—Une proclamation a été affichée ici ce soir appelant sous les armes la première classe de la réserve pour le deux août.

Le Caire, 24.—8,000 personnes sans asile et sans pain campent dans les jardins d'Esbarh. Les mortalités sont nombreuses parmi eux.

Il n'y a plus de troupes au Caire. Les réserves arrivent en grand nombre des provinces, mais on les envoie immédiatement aux quartiers généraux d'Arabi.

L'Inflexible a reçu ordre de faire feu sur la cavalerie ennemie près d'Aboukir, si elle avance jusqu'à portée de canon.

On rapporte que des troupes françaises sont débarquées à Port Saïd.

Alexandrie, 24.—Deux Allemands de Tullah, que le chef de gare avait cachés en attendant l'arrivée du convoi, ont été massacrés au moment où ils montaient dans les wagons. On a placé un autre chrétien sur la voie et il a été écrasé par la locomotive.

Arabi fait actuellement une autre reconnaissance. Les éclaireurs rapportent que sa cavalerie est à Ramleh.

Le 60e régiment des carabiniers, s'est mis en marche pour occuper Ramleh aujourd'hui. Il y a eu quelques escarmouches. Le 35e régiment d'infanterie a reçu ordre d'appuyer le 60e.

La masse de l'infanterie d'Arabi se concentre paraît-il à Damiette, les troupes de l'Est et du Sud sont principalement des artilleurs et des cavaliers. L'inspecteur du cadastre qui arrive de l'intérieur rapporte que toute la force des rebelles se compose de près de cent mille hommes. Il dit aussi qu'un régiment de cavalerie, composé de volontaires, se forme pour attaquer Alexandrie. Le front de l'armée d'Arabi s'est retranché hier soir de l'autre côté de Ramleh, d'où les Egyptiens dominent la seule position qu'il restera aux Anglais.

L'infanterie des carabiniers et l'infanterie à cheval ont occupé Ramleh de bonne heure ce matin. Ils braquèrent un canon Gatling et une pièce de campagne sur le pont construit sur le canal. La cavalerie ennemie fit son apparition et galopa hardiment le long du chemin de fer jusqu'à 300 verges des balles anglaises; mais les anglais ayant fait feu, les cavaliers égyptiens s'enfuirent. Quelque temps après ils reparurent avec deux canons, avec lesquels ils ouvrirent le feu avec effet sur les anglais qui se mirent à couvert. Vers 9 heures le feu cessa, mais l'on s'attendait à voir reparaitre l'ennemi avec du renfort.

Crouterh, l'un des ingénieurs anglais que l'on disait avoir été massacré à Tintah, est arrivé ici.

Le commandant du fort à Aboukir, malgré que le drapeau blanc flottât sur le fort, refusa d'y laisser entrer qui que ce soit. Il occupe réellement le fort dans les intérêts d'Arabi. Arabi occupe une ligne qui s'étend depuis Mareotis jusqu'à Aboukir. La première escarmouche dura à peu près une heure. Un ou deux anglais prétendent avoir vu tomber plusieurs égyptiens. Arabi continue d'avancer.

Hier 5,000 Nubiens, avec huit canons, marchèrent sur Aboukir sous les ordres d'Abdallah Pacha, et commencèrent à construire des travaux en terre.

Arabi a maintenant 200 canons en position sur les travaux en terre entre Mahalla et Kaf-El-Dwar.

Stone Pacha pense qu'à moins que l'Angleterre n'ait à sa disposition au moins quarante mille hommes de troupes, elle sera écrasée en Egypte. On pense ici que si 500 hommes étaient débarqués immédiatement après le bombardement, on aurait empêché l'incendie et le pillage. Le nouveau tribunal

indigène a passé la sentence de mort hier pour la première fois dans l'empire ottoman contre des musulmans sur le témoignage de chrétiens. Les sentences seront exécutées par des Egyptiens.

Des soldats anglais sont arrivés ici avec une soixantaine de prisonniers qu'ils ont faits à Ramleh aujourd'hui.

Un réfugié italien dit qu'il a vu dans les rues de Tintah les cadavres de 85 Européens. Leurs intestins jonchaient la rue et il y en avait même de suspendus aux fenêtres. Deux Anglais ont sauté en bas d'une fenêtre pour fuir le massacre et se sont tués. Arabi Pacha aurait mis un train à la disposition des chrétiens qui ont survécu au massacre et qui désirent s'enfuir. Une centaine sont alors montés sur ce train et une tentative désespérée aurait été faite pour les massacrer. Cette tentative a échoué grâce à un indigène ami qui a fait partir le train.

Tous les conducteurs des mules engagés par le commissariat, sont passés dans le camp d'Arabi.

On ne doute plus maintenant que deux des ministres du Khédive ne communiquent secrètement tous les jours avec Arabi.

Paris, 24.—A la Chambre des députés aujourd'hui, le ministre de la marine a proposé un crédit de 9,500,000 francs pour protéger le canal de Suez.

M. de Lesseps mande qu'Arabi a manifesté l'intention de respecter la neutralité du canal de Suez.

Madrid, 24.—Le gouvernement a décidé d'expédier trois autres frégates en Egypte pour protéger le canal.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Paris, 24.—En reprenant son poste, M. Goblet a dit qu'il n'abandonnerait pas un iota de son programme.

M. Floquet, préfet de la Seine, a aussi retiré sa démission.

Le président Grévy a annulé la résolution de la municipalité de Paris en faveur du maintien de M. Floquet comme préfet de la Seine, par le motif que la résolution équivalait à une prétention d'autonomie.

M. Floquet persiste maintenant à demander l'acceptation de sa démission.

Aujourd'hui, à la Chambre des députés, M. Goblet, répondant à une question sur le sujet, a dit qu'il était prochainement en faveur de l'extension des libertés municipales, même pour Paris, mais il a repoussé l'idée de l'autonomie communale. Il a déclaré qu'il ferait respecter la loi.

La démission de M. Floquet n'a pas encore été acceptée.

Londres, 24.—M. Parnell ne paraîtra probablement plus en chambre d'ici à la fin de la session, par suite de la mort de sa sœur.

Dans un discours prononcé à Mal-low, Dillon a dit que si soixante personnes honnêtes étaient élus membres du parlement pour donner leur appui à Parnell, ils rendraient la loi de Bépression inefficace. A chaque arrestation ils soulèveraient des débats et retarderaient l'expédition des affaires à la Chambre des communes.

A TRAVERS LA VILLE.

PAUSSE NOUVELLE.—Sur la foi d'un confrère, toute la presse a annoncé que l'abbé Moisan, vicaire à la Basilique, se retirait du ministère pour raison de santé. C'était là une erreur, et l'abbé Moisan jouit d'une santé excellente.

JOURNALISME.—M. Voyer, jeune écrivain de talent de Québec, est allé prendre la direction du Progrès de Windsor, Ontario.

NOMINATION.—M. Joseph A. Defoy, assistant des officiers en loi de la Couronne, vient d'être nommé à la charge de greffier en loi du Conseil exécutif de la province de Québec, ainsi que député du lieutenant-gouverneur pour signer les mandats d'argent.

A SAINTE-ANNE.—Le nombre des pèlerins qui se rendent à Sainte-Anne de Beaupré allant toujours grandissant, on a résolu de construire des chapelles latérales en dehors des trois nefs actuelles, pour y placer des autels et des confessionnaux, au nombre de cinq de chaque côté. Le tout sera relié à la sacristie par un vaste corridor et sera terminé pour l'inauguration de la saison des pèlerinages de 1883.

INSPECTION.—Le chef du département du feu Dorval, accompagné de plusieurs de ses hommes, a commencé à inspecter tous les établissements qui possèdent des engins à vapeur, afin de s'assurer que toutes les précautions ont été prises pour prévenir les incendies.

de mort... Les par des... ivés ici... sonniers... d'aujourd'hui... il a vu... avres de... ne jon... nême de... Anglai... tre pour... s. Arabi... disposi... vécu au... Une... ce train... trait été... tenta... ne ami... les en... passés... ant que... live ne... ous les... es dépu... la ma... 500,000... le Suez... Arabi a... cter la... ment a... frégates... al... RALE... poste... nnerait... eine, a... la ré... a Paris... loquet... e motif... e pré... mant à... démis... es dé... à que... l était... exten... même... l'idée... a dé... n'a pas... paral... re d'ici... de la... Mal... per... embres... appui... de Bé... rresta... et re... res à la... E... i d'un... que... silique... on de... l'abbé... ente... jeune... allé... rès de... Defoy... a Cou... charge... xécutif... si que... r pour... es pé... -Anne... randis... re des... trois... autels... bre de... ra relié... dor et... n de la... éparté... gné de... amencé... nts qui... afin de... ns ont... endies.

LA LAC ST. JOSEPH.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce d'une excursion qui aura lieu demain après midi au lac St. Joseph, sur le chemin de fer du lac St. Jean.
CADAVRE FLOTTANT.—Hier matin, les hommes d'équipage d'une goélette qui descendait le fleuve, ont aperçu un cadavre suivant le fil de l'eau. Ils l'ont pêché, mais n'ont rien découvert sur lui qui pût le faire identifier. Le noyé paraît être un ouvrier d'une trentaine d'années.
CONCOURS DE CALLIGRAPHIE.—Le jeune calligraphe de Québec Arthur Arcand, qui réside actuellement à Montréal, vient d'envoyer un défi aux meilleurs calligraphes américains et canadiens à l'occasion de l'exposition de 1882. Déjà aux expositions de 1880 et de 1881, M. Arcand avait remporté les premiers prix, mais ce n'était pas alors un concours; tandis que cette année, tous ceux qui sont habiles dans l'art de manier la plume sont appelés par M. Arcand à se mesurer ensemble; ce concours est le premier de ce genre qui ait jamais eu lieu au Canada.
L'EMBAUCHAGE.—Les embaucheurs de matelots deviennent de plus en plus rusés. Ils ne se contentent plus d'opérer eux-mêmes, et il paraît que les femmes de deux d'entre eux sont parties pour Montréal où elles espèrent faire ample moisson de matelots qu'elles amèneront à Québec.
LE CIRQUE.—Il y avait foule hier aux deux représentations du cirque de Ryan & Robinson, et les spectateurs en ont eu pour leur argent. Il y a là des acrobates et des écuyers qui éclipsent tout ceux qui sont venus à Québec avant ce jour. Dernière représentation ce soir. Le cirque s'en retourne ensuite par la rive Nord.
DANGEREUX.—Lorsque la Compagnie de téléphone Bell a placé ses poteaux sur la rue Buade, l'an dernier, nous avons fait remarquer que celui qui se trouve au bord du trottoir, près de la rue du Trésor, était excessivement dangereux, et en voici la raison. Les rails du tramway sont tout à côté du trottoir, de sorte que les chars passent fort près de ce poteau. Si en ce moment quelqu'un avait l'imprudence de sortir la tête ou le bras, un terrible accident se suivrait inévitablement. Pourquoi ne chercherait-on pas un moyen de prévenir cela?
MORT SUBITE.—Un homme âgé nommé Patrick Cook, employé sur le tramway de la rue St. Joseph, est mort subitement hier soir, à sa résidence rue Parent, St. Sauveur. Le défunt était revenu de sa journée de travail, avait pris son souper, puis était allé à la prière à l'église St. Sauveur. Il revint ensuite chez lui, et se plaignit qu'il n'était pas bien. Presque aussitôt il succomba à une attaque foudroyante d'apoplexie. Il laisse une femme et plusieurs enfants.
A PROPOS DE DÉTECTIVES.—Un de nos confrères a eu le tort il y a quelques jours de réclamer contre la présence des détectives sur la place Jacques-Cartier, depuis que Mme Enault y rassemble la foule par son talent de dentiste et des cures que l'on dit merveilleuses. C'est là simplement une boutade ou une petite tracasserie, car notre confrère sait fort bien que les détectives sont là d'après des ordres supérieurs, et qu'ils y sont pour surveiller les filous qui ont déjà commis des larcins depuis que ces rassemblements ont lieu.
AU PONT-ROUGE.—On dit que le saumon abonde cette année dans la rivière Jacques-Cartier. Des amateurs de pêche enus de Montréal en ont pris 58 dans les journées de jeudi et vendredi. Un certain nombre de familles québécoises sont en villégiature au Pont-rouge. Les hommes viennent à Québec le train du matin et s'en retournent le soir en 45 minutes sur le train rapide.
VOLEUR HARDI.—Un fin matois que l'on dit d'être d'un caractère s'écrit, s'est introduit hier la nuit, dans le logement d'une veuve qui demeure seule à St. Joseph. Il nous reporte involontairement au temps de Cartouche et Mandrin. La dame était au lit, mais dormait pas encore, lorsqu'elle entendit ouvrir la porte de son appartement. Prise de frayeur, elle n'osa faire aucun mouvement ni pousser un cri, et crainte d'être tuée, et elle vit un individu entrer dans sa chambre, allumer une lanterne sourde et fouiller dans un tiroir de commode. Lorsque le voleur eut disparu, elle appela au secours. Depuis elle déplore la perte d'une assez forte somme d'argent et de plusieurs bijoux précieux.

NOYÉS.—Un pénible événement est arrivé dimanche à Kamouraska. M. Hamel opérateur de télégraphe à St-Paschal, s'est noyé en se baignant à la Grosse-Isle. Son corps a été retrouvé. Ce triste accident est attribué à ce que M. Hamel a pris les bains immédiatement après avoir diné.
—Francis Roberge, cultivateur de Westbury, qui descendait des billots sur la rivière St-François, vendredi dernier, est tombé à l'eau et s'est noyé sous les yeux de ses deux garçons qui travaillaient avec lui, mais qui s'en trouvaient éloignés quelque peu au moment de l'accident.
—On mande d'Halifax, qu'un jeune acadien du nom de Rémi Leblanc s'est noyé vendredi, la chaloupe qu'il montait ayant chaviré.
CONSTIPATION.—Employez *Les Pilules de McGALE*, composées d'un extrait des Noix Longues, (prix 25 cents par boîte.)
LA DÉPRESSION DES FACULTÉS intellectuelles et physiques, et toutes les maladies découlant d'une digestion insuffisante ou nulle, sont instantanément arrêtées et guéries par l'usage immédiat de l'Emulsion d'Huile de foie de morue et d'hypophosphites, etc., de Puttnam.
UNE OMISSION IMPORTANTE.—Dans son rapport sur les grandes industries, sir Leonard Tilley a oublié d'en mentionner une très importante et qui n'a pas seulement donné de l'emploi à beaucoup d'ouvriers, mais qui encore, sous le souffle puissant de la politique nationale, a donné du soulagement à des milliers de personnes qui souffraient physiquement. Nous voulons parler de ce grand remède pour les cors, l'Extripteur des cors sans douleur de Puttnam. Il est sûr, sans danger et sans douleur. Sir Leonard Tilley peut s'écrier: "Le Canada pour les Canadiens!" mais nous nous écrions avec plus de force encore: "L'Extripteur sans douleur de Puttnam, pour les Cors!" A vendre partout.
MÈRES! MÈRES! MÈRES!!!
Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait des dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en repos les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.
En vente partout à 25 cents la bouteille. 30 janvier 1882—q&h.
ALLEZ CHEZ JOSEPH DONATI
Horloger et Bijoutier, 158, rue et faubourg St. Jean, et 241, rue St. Paul, en face la gare du Palais.
C'est là seulement que vous trouverez à bon marché toutes les nouveautés en fait d'horlogerie et de bijouterie. Inutile de dire que ces magasins sont très achalandés et que personne n'en sort sans avoir satisfait son goût et ses moyens. Ce sont les seuls endroits où l'on trouvera les loquets-monument, les loquets-stéréoscope, et les bracelets d'argent émaillés d'or.
Réparation de montres, horloges et bijoux garantie et à bon marché.
HARMONIUMS.
Réduction spéciale et extraordinaire.
Ayant contracté avec la compagnie dite "DOMINION ORGAN CO., de Bowmanville, Canada, pour un nombre considérable d'Harmoniiums et Orgues-Harmoniiums, de réputation prééminente, et ayant actuellement en magasin une grande quantité de ces célèbres instruments, nous avons décidé, afin d'en effectuer la vente immédiate, de les offrir à des prix extrêmement réduits pendant quelque temps seulement, afin d'en disposer le plus tôt possible pour faire place aux divers envois de pianos que nous recevons régulièrement chaque semaine.
Nos prix et conditions sont comme suit, savoir: Sur tout instrument du catalogue dont le prix sera de \$150 en montant, nous déduisons un escompte de 35 0/10 payable à conditions faciles, soit par versements mensuels ou par quartiers. Toutes conditions raisonnables proposées par l'acheteur, seront prises en considération; pour les acheteurs au comptant, nous ferons les réductions suivantes: 35 0/10 et 10 0/10 sur les prix du catalogue.
Exemple: Une Harmonium suivant le prix du catalogue est de \$400.00
Réduction spéciale à 35 0/10 \$260
Donc un Harmonium de \$400 coûtera que \$260
Escompte extraordinaire de 10 0/10 pour achats au comptant.
Ainsi, un Harmonium, suivant le prix du catalogue, est de \$500.00
Réduction spéciale à 35 0/10 \$325.00
Escompte à 10 0/10 pour argent comptant \$2.50
Un harmonium qui vaut \$500 coûtera que \$292.50
BERNARD & ALLAIRE,
Editeurs de Musique,
6 rue de la Fabrique, Québec.

1200
Poêles "Queen" à l'huile de charbon sont actuellement en usage à Québec seulement. Tout le monde en est enchanté. Avec le coût d'une corde de bois au prix actuel, on peut acheter un de ces poêles et le chauffer durant toute la saison.
Seule agence au
DÉPOT D'HUILE ASTRALE,
56 rue de la Fabrique.
NAISSANCE.
Le 23 du courant, la Dame de M. Cléophas Rousseau, un fils.
DÉCÈS.
Ce matin, à l'âge de 9 mois, Marie-Georgiana-Laura, enfant de M. Azarie Jovuin, restaurateur. Les funérailles auront lieu demain après midi à 4 heures. Le convoi quittera la demeure de M. Jovuin, rue St. Joseph No. 31, à 3 1/2 heures, pour l'église St. Roch. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Excursion au Lac St. Joseph.
Chemin de fer du lac St. Jean.
Un train spécial quittera la gare du Palais pour le lac St. Joseph, MERCREDI le 26 du courant, à 1.45 heure p.m. précise, et débarquera les excursionnistes près du vapeur St. Joseph qui fera le tour du lac. Le train sera de retour à Québec à 9.40 heures le même soir.
Billets aller et retour au prix d'un simple passage de première classe. Enfants moitié prix.
Promenade sur le lac 25 cts.
J. G. SCOTT,
Secrétaire et gérant.
25 juillet 1882—1f
Chambres Meublées à louer.
Deux messieurs peuvent se procurer des chambres meublées, à des prix modérés, en s'adressant au No. 113 rue Ste. Anne, Haute-Ville.
25 juillet 1882—3fp
Vente par le Shérif du district de Saguenay.
No. 365—J. Bte. Zéphirin Dubéau, demandeur, contre Barthélemy Bouchard, défendeur.
1. Une terre située en la paroisse des Eboulements, concession St. Thomas, de 2 1/2 sur 40 arpents avec bâtisses, etc.
2. Une autre terre située en la paroisse susdite, concession dite des douze arpents, de 3 1/2 sur 12 arpents, sans bâtisses.
Vente à la porte de l'église de la paroisse des Eboulements, le 23 août prochain à 10 heures a.m.
P. H. CIMON,
Shérif.
Bureau du Shérif,
Malbaie, 24 juillet 1882.
25 juillet 1882.
Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.
LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE QUÉBEC, MONTREAL, KINGSTON, TORONTO, HAMILTON, ET TOUTS LES PORTS INTERMÉDIAIRES.
Les magnifiques Bateaux QUÉBEC et MONTREAL, qui voyagent entre ces deux villes, partent régulièrement comme suit:
Le QUÉBEC, Capt. Nelson, les Mardis, Jendis et Samedis à 5 heures p.m., et le MONTREAL Capt. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis à 5 heures p.m., partant à Batiscan. Trois Rivières et Soré. Les Billets du chemin de fer du Nord seront acceptés sur cette ligne.
ENTRE MONTREAL ET HAMILTON
Les bateaux Algerian, Passport, Corsican, Spartan, Corinthian; un d'eux laissera le bassin du canal, tous les jours à neuf heures A. M., et de Lachine à l'arrivée du train qui laisse la station Beauport à midi.
LIGNE DE LA RIVE SUD
Pour la Baie Alexandria et le parc des Mille Isles, tous les jours (dimanches exceptés) pour Oswego Charlott et Rochester les Lundis Mercredis et Samedis à 9 a.m.
On peut se procurer des Billets et des Cabines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hotel St. Louis, et au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon.
A. DESFORGES, Agent.
Québec, 12 mai 1882.
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC, Cour de Circuit.
District de Québec.
URBAIN LAPOINTE,
No 3267 Demandeur,
THÉODOLE alias THÉOPHILE PEPIN, Défendeur.
Avis public est par le présent donné, qu'en vertu d'un bref de *Fieri Facias de Bonis*, émané en cette cause, les meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en bureau à toilette, commode, couchette, etc., seront vendus à dix heures avant-midi, samedi, le 4 juillet prochain, sur le marché Jacques-Cartier de la cité de Québec.
J. A. TAPIN, H. C. S.
Québec, 25 juillet 1882—1fp
On Demande
Deux filles sachant parler l'anglais et le français.
S'adresser chez ALP. POULIN,
Coin des rues St. Jean et du Palais, H. V.
4 juillet 1882.

Annances Nouvelles.
VENTE A L'ENCAN D'UNE SUCCESSION
PAR
G. R. GRENIER & CIE., Encanteurs.
Nous avons reçu instructions de Mtr. Germain Guay, écuier notaire, de vendre à l'encan
JEUDI le 3 AOUT
à la ci-devant résidence de feu Sieur Jean Royer, en son vivant boucher, No 8 rue Siméon, à St. Sauveur de Québec, tous les biens meubles et effets mobiliers dépendant de la dite succession, consistant en un magnifique ameublement, verrerie, vaisselle, lits de plumes, lingerie de ménage, poêle et ustensiles culinaires, voitures et cheval, ustensiles de boucherie et une quantité d'autres articles trop long à énumérer.
La vente commencera à 10 heures précises. Vente positivement sans réserve.
Pour autres informations s'adresser à notre Salle d'Encan où nous vendons constamment toutes sortes d'effets, à commission, vis-à-vis le dépôt des Chars Urbains, à St. Sauveur.
G. R. GRENIER & Cie.,
Encanteurs.
25 juillet 1882—p
GRAND PELERINAGE
A la bonne Ste. Anne.
Avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, sous la direction du Révérend Père Saché, S. J., par les Dames du Rosaire Vivant JEUDI le 3 AOUT prochain.
Les magnifiques vapeurs *Brothers* et *Ste. Croix*, ont été choisis pour la circonstance. Départ à 5 heures a.m. Quai Champlain. Prix aller et retour 30 cts., y compris le quai. Les enfants au-dessous de 13 ans, paiement 25 cts.
Les cartes seront en vente à la Haute-Ville chez M. Lépine, libraire, au faubourg St. Jean, à la Sacristie et chez M. F. Vincent, libraire, à St. Roch chez MM. Les églises, Darveau, Gauthier, Drouin & Frère, Desjardins et Masson, à St. Sauveur chez Miles, Vallancourt & Gastonguay.
24 juillet 1882—g
NOUVELLE PUBLICATION
LE SOMMEIL DE L'ENFANT
Romance bercée
par
G. D'ARDET
Prix..... 25 cents.
Publiée et en vente chez
ARTHUR LAVIGNE,
Importateur de pianos et harmoniums,
55 rue de la Fabrique.
Maison à Louer.
Une bonne maison à deux étages, coin des rues Jupiter et St. Gabriel, quartier Montcalm, tout près du marché Berthelot, à très bonnes conditions.
S'adresser à FRÈS. GINGRAS, Epicier,
Coin des rues Scott et St. Gabriel.
15 juin 1882.
Nouvelle Galerie Photographique
Avertissement.
M. T. H. ELLISON, photographe, établi ci-devant rue St. Joseph, St. Roch, désire informer de nouveau ses amis et ses pratiques qu'il a ouvert avec son fils un atelier pour son propre compte, au
No. 18 Rue St. Jean
où l'on pourra le voir en tout temps et où l'on invite le public à venir l'encourager.
Photographies dans le meilleur style, à une piastre la douzaine!
Quatre portraits sur zinc pour vingt-cinq cents.
Le public est mis en garde contre l'histoire de ces personnes intéressées font circuler et d'après laquelle M. Ellison aurait quitté la ville.
ELLISON & FILS
18 Rue St. Jean.
3 juillet 1882—1m
EN RECEPTION
Ex: Brig Alice Roy;
100 Tonnes Sirop Porto Rico de qualité supérieure.
Ex: Barque Adah E.
200 Tonnes Sirop Barbades.
Ex: Brig: Little Anny.
200 Tonnes Sirop Trinidad.
LECLERC & LETELLIER
48 Rue St. Paul Québec.
Entrepôt: Rue St. André.
N. B.—Toujours en mains, un assortiment d'Épicerie des plus complets.
7 juillet 1882—3m
LA MAISON DU BON VIN
M. BONNET
HOTELIER
RUE SAINT NICOLAS, PALAIS,
18 et 20
A le plaisir d'annoncer qu'il vient de recevoir une nouvelle consignment de ce vin supérieur, et d'un goût exquis, dont les amateurs font depuis longtemps tant d'éloges.
N'oubliez pas d'aller lui faire une visite.
Les personnes partant pour la campagne trouveront tout à leur avantage de donner leurs ordres à cette maison avant leur départ de la ville.
11 juin 1882—1m

Le grand encan mensuel de Meubles élégants.
Pa. OCT. LEMIEUX & CIE.
Jeudi le 27 Juillet
A notre salle d'encan, 233 rue et faubourg St. Jean, Québec.
Assemblée de salon à la Louis XVI en noyer noir poli à l'huile, couvert en cauchemir français très riche, ameublement de parloir en crin, herouise couverte en Brocatel de soie, Table de centre et à carte dessus en marbre, Canapé de réception, grand Miroir de trumeau glace anglaise de six pieds, Sideboard gothique et corin très richement orné, Miroir de corniche glace anglaise, Cadres richement sculptés, tables à dîner sur un seul pied en noyer noir solide, magnifique bibliothèque en noyer noir et vernis français avec écriture cylindre, pouvant contenir 500 volumes, secrétaire pour dames très élégant, Chaises de salle à dîner, service à thé en déjeûner en porcelaine, Verrerie, Tapis, Prorlarte, Chromos, ameublement de chambre à coucher, dessus en marbre, aussi tout en noyer noir, frêne, etc., Matelas en pur crain, Matelas en latex, etc.
Cet immense encan aura lieu Jeudi le 27 Juillet, à notre salle d'encan, 233 rue et faubourg St. Jean. Le tout se compose d'un des plus beaux assortiments qu'il soit possible de vendre à l'encan. Le tout est d'un fini parfait, fait sur commande et sera vendu avec toutes les garanties désirables.
Les amateurs de beaux Meubles sont invités à venir visiter notre salle. Les effets seront visibles Mercredi le 26 juillet (de 10 heures avant-midi jusqu'à 10 heures du soir).
Les dames qui désirent assister à ce bel encan auront des chaises à leur disposition.
La vente commencera à 2 heures précises.
OCT. LEMIEUX & CIE.,
Encanteurs.
20 juillet 1882.
Grande vente par encan de lots à bâtir
Par OCT. LEMIEUX & Cie.,
Mercredi le 2 Aout
Sur les lieux, à Saint-David de l'Audouin-Rivière, Lévis.
Nous avons reçu instruction de Dame Yvonne P. Bourassa de vendre à l'encan, mercredi le 2 aout,
SO LOTS A BATIR
Situés en face de l'église, dominant la rue du fleuve et de Québec, étant un des plus beaux sites des environs de Québec pour résidences de campagne et postes d'affaires, à proximité des chemins de fer, des docks St. Laurent, des chantiers Price, Young, et des grandes manufactures Gravel & Cie, Fitch et Hamilton. Ces lots sont situés près des limites de la ville de Lévis et bénéficieront de tous les avantages de la ville sans en porter les charges.
On pourra visiter les lots avant la vente, aussi obtenir toutes les informations requises en s'adressant sur les lieux à Dame Yvonne P. Bourassa.
La vente commencera à 10 heures précises.
OCT. LEMIEUX & Cie.,
Encanteurs.
8 juillet 1882.
Avis aux Entrepreneurs.
On recevra à ce Bureau jusqu'à JEUDI, le 3 d'AOUT, 17 heures à midi, des soumissions achetées, adressées au sous-sécretaire et portant la suscription: "Soumission pour Charbon et Charbon de bois," pour fournir le combustible nécessaire au chauffage des édifices Publics, Ottawa.
On pourra examiner le devis et obtenir des formulaires de soumission à commencer de Samedi, le 22 JUILLET courant, à ce Bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés.
Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$100 fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics.
Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
P. H. ENNIS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 16 juillet 1882.
22 juillet 1882—3f
Abandon des Affaires.
M. Pierre Châteauneuf, maçon entrepreneur, informe le public qu'il a résolu de ne plus entreprendre à l'avenir, de travaux de maçonnerie. Il profite de l'occasion, pour offrir ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui l'ont encouragé pendant sa longue carrière.
24 juillet 1882—1s
PIANOS! PIANOS!
Avis à toutes les personnes qui voudraient se procurer de bons pianos de seconde main en ordre parfait, à des prix très modérés. Qu'elles aillent chez MM. N. Lemieux & Cie. Là seulement elles trouveront des pianos en bon ordre et à très bon marché.
N. LEMIEUX & CIE.,
No 209 rue St. Joseph, St. Roch, Québec.
5 juillet 1882—15j
PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES
De McGALE (recouvertes en sucre).
Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du Foie, maux de Tête, Indigestions, Etourdissements, et de tous les maux causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.
A vendre partout 25 cents par boîte.
W. BRUNET & Cie,
Agent pour Québec.
1 avril 1882—9m q & h
MOULINS A COUDRE
SINGER, WANZER,
RAYMOND
JEAN ROY, tailleur,
Rue Sous-le-Fort.
14 avril 1882—1an

G EMILE TANGUAY

Architecte 38, RUE ST. EUSTACHE QUARTIER ST. JEAN.

LIBRAIRIE CONTEMPORAINE

46 Rue de la Fabrique H.-V.

Il est de laisser cet objet à la clarté du jour... A. O. RAYMOND.

NOUVELLEMENT REÇU

A. F. E. DARVEAU No. 151, rue St. Joseph, St. Roch.

- List of books for sale including 'Le roman de la nuit', 'Le crime de l'ombrage', etc.



Chemin de Fer du Nord

A PARTIR DE JEUDI, 1ER JUN 1882.

Table with columns: Mixte, Malle, Expr's, Train éclair. Rows show departure times for various routes.

Tous les Trains de passagers sont pour... Bureau des Billets: 13, Place d'Armes.

Chemin de Fer Intercanadien

1882—SAISON D'ETE—1882 Le 1er jour LUNDI, le 3 JUILLET...

Ligne de Ste. Anne.

Le vapeur Laurentide, qui fait le trajet entre Québec et Ste. Anne...

Pot Barley, Pot Barley.

GRUAU, GAUDRIOLE, PAIN DE COTON.

SUCRE D'ERABLE, PIERRES MOULANGES

AUSSEI Foin et Paille.

J. B. Renaud & Cie. 72 a 82, Rue St. Paul.

26 mai 1882.

EAU DE FLORIDE

"NONPAREIL"

Un parfum des plus odorants et des plus rafraichissants, Aussi exquis pour la toilette que pour les bains et la chambre d'un malade.

PETITES BOUTEILLES: 25 c.

A vendre en gros par LYMAN FILS & Cie., MONTREAL.

16 mai 1882.

L. N. BERTRAND & FRERE

117 Rue St. Joseph St. Roch

EN GROS ET EN DETAIL.

Aux marchands de la campagne!

Nous invitons particulièrement les marchands de la campagne à nous faire visite...

DEMEAGEMENT.

Le soussigné desire annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il a transporté...

No 28 rue Ste. Famille, Haute-Ville.

ED. LAROCHELLES, Relieur et Regleur.

POUR RHUME ET TOUX.

INFLUENZA, CATARRHES, BRONCHITES, ASTHME, CONSOMPTION, SCROFULE

ET TOUTES LES Maladies Absorbantes

FAITES USAGE DE L'EMULSION

de Foie de Morue

elle est recommandée par la profession médicale...

DE PUTTNER

VENDEUR PAR TOUS LES DROGUISTES. Prix 50 cents.

Avec Hypophosphites, Etc.

IN. B.—Afin d'éviter tout malentendu avec nos correspondants...

COMPAGNIE D'EMULSION DE PUTTNER, 85 et 88 Upper Water Street, Halifax, N. E.

13 mars 1882.

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets

Canadiennes et des Etats-Unis

ISS2 Arrangements d'été 1882

CETTE LIGNE se compose des puissants Steamers en fer de 1ère classe suivants...

Table listing ship names, tonnage, and commanders: NUMIDIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, etc.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe...

Les Steamers de la Malle de LIVERPOOL

POOL, LONDONDERRY et QUÉBEC, partant de LIVERPOOL chaque JEUDI...

DE QUEBEC

Table listing ship names and departure dates: HIBERNIAN, CIRCASSIAN, PERUVIAN, etc.

Prix de passage de Québec: Cabine... \$70 et \$80

Les steamers de la malle de Liverpool, Queenstown, St. Jean, Halifax et Baltimore...

DE HALIFAX.

Table listing ship names and departure dates: AUSTRIAN, NOVA SCOTIAN, PHENICIAN, etc.

Prix de passage entre Halifax et St. Jean: Cabine... \$20

Les steamers faisant le service de Glasgow et Québec partiront de Québec pour Glasgow:

Table listing ship names and departure dates: BUENOS AYREAN, GRECIAN, LUCERNE, etc.

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance. Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau.

Connaissements directs pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest...

Un allégé avec les mallets et les passagers à destination de Liverpool...

ALLANS, RAE & CIE., Agents.

8 mai 1882.

Le Chapeau NOUVEAU GENRE!

'THE ISTHMAIN' EN COULEURS ASSORTIES, Pour un négligé.

Un assortiment considérable et varié de Chapeaux en feutre et en soie...

J. C. PATERSON 27, rue Buade.

3 mai 1882.

UN RABBIN MYSTIFIÉ.

Le pont du paquebot Ville de Naples, de la Compagnie transatlantique...

Un estimable rabbin, arrivant d'Italie, se plaignait d'avoir été allégué pendant la traversée...

Etant dans ces bons sentiments, le rabbin se vit obligé de s'absenter un moment pour une de ces formalités de la vie réelle...

Le commandant du navire, saisi de la plainte, s'écria comme dans la pièce: 'Que personne ne bouge!'

Alors, deux gendarmes faisant office de femmes de chambre...

Quand le rabbin aperçut son futur co-religieux en costume adamesque...

Au milieu de sa poitrine, on voyait une peinture d'un effet saisissant.

Comme ce n'était pas là ce qu'on cherchait, après quelques minutes...

Celui-ci portait, depuis le cou jusqu'au genou, toute une histoire...

Le troisième portait, au beau milieu du ventre, une inscription en gros caractère...

Le quatrième était "illustré" comme un numéro du "journal amusant".

Il avait sur le bras droit un buste de tambour-major...

Le buste portait comme encadrement une guirlande de cœurs enflammés...

Le buste portait comme encadrement une guirlande de cœurs enflammés...

Il se retira donc en répétant plusieurs fois: "Non et per il denaro, ma per il passaporto!"

Il va sans dire qu'il a renoncé à poursuivre la conversion du déteu qui voulait embrasser la religion juive.

RETABLISSEMENT DES TAMBOURS.— Les tambours sont rétablis.

Le général Billot a fait là une excellente besogne.

Il a sauvé la caisse!

FAITS DIVERS.

LA Foudre.—On lit dans la Concord des Trois-Rivières:

Durant la forte tempête de samedi, la foudre est tombée sur une petite maison en bois...

Cette maison était occupée par un journalier du nom de Israël Plouf...

La foudre se fit une issue près de la cheminée, enlevant une grande partie de la boiserie...

Madame Plouf qui se trouvait dans le moment appuyée sur le poêle...

Chose digne de remarque, elle ne fut aucunement atteinte par les morceaux du poêle...

La cheminée en tombant couvrit de briques et de mortier le plancher...

Un heureux hasard, cependant, un enfant de six semaines...

Après les heures du travail, monté sur un billot, le jeune Fortin...

Ses compatriotes prirent le corps et l'exposèrent chez Dame veuve Moreau.

Samedi, 15 courant, un service funèbre fut chanté par le Rév. Père J. B. M. Genin.

Le jeune homme jouissait d'une bonne réputation parmi ses compatriotes...

L'infortuné Fortin repose maintenant dans le cimetière de Daluth.

LES TISSUS NERVEUX ET SANGUINS doivent leur condition sanitaire au Phosphore...

Il est donc évident que la quantité de ce lui-ci devient insuffisante.

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la conservation des fonctions organiques...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...

Le phosphore est donc un élément nécessaire à la santé et à la vitalité du corps...